

Résultat des élections de la CCP des Conservatoires Nationaux Supérieurs (CNS)

611 électeurs
141 enveloppe T (3 T annulées et 1 enveloppe n°2 annulée)
137 votants
4 bulletins blancs ou nuls
133 valablement exprimés
Quotient électoral : 22,17
81 voix CGT = 4 sièges
52 voix SAMUP = 2 sièges

La CCP étant divisée en 2 collèges (enseignants ; personnels administratifs et techniques) dont, 4 sièges titulaires pour le collège enseignants, et 2 sièges titulaires pour le collège administratifs et techniques, la répartition issue de ce scrutin est la suivante :

- **Pour les enseignants, CGT : 3 sièges titulaires / 1siège pour le SAMUP,**
- **Pour les personnels administratifs et techniques, CGT : 1 siège titulaire / 1 siège pour le SAMUP**

La CGT sort majoritaire de cette élection à raison de 75% des sièges enseignants, et de 50% des sièges administratifs et techniques.

Au total, 4 des 6 sièges titulaires que compte la CCP des CNS ont donc été attribués à la CGT par les électeurs.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont placé notre organisation syndicale en tête. Forts de cette confiance et de cette représentativité, nous nous engageons à défendre au mieux les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des personnels des conservatoires.

16 décembre 2011